

**CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE DE NANCY**

Tél. : 03-83-92-52-43

1 Rue du Docteur ARCHAMBAULT - 54520 LAXOU

**Contact** : Mr MANGEONJEAN – Directeur de l'Organisation des Soins, Sécurité, Usagers et Qualité

**E.Mail** : [secretariat.dso@cpn-laxou.com](mailto:secretariat.dso@cpn-laxou.com)

**Candidatures (Lettre de motivation + CV à adresser par mail au plus tard le 11 avril 2025)**

**PROFIL DE POSTE**

**IDENTIFICATION DU POSTE**

**Fonction** : Infirmier(ière) à PHILIA. Pôle de Psychiatrie pour adultes G03/G07

**Liaisons hiérarchiques** : Directeur des Soins – Cadre Supérieur de Santé – Cadre de santé

**Liaisons fonctionnelles** : L'équipe pluri-professionnelle de l'unité, l'ensemble des structures psychiatriques des territoires du Pôle, l'ensemble des partenaires susceptibles d'intervenir dans le parcours de soins et le projet de vie du patient, les services administratifs, techniques et logistiques de l'établissement.

**Horaires de travail** : Modalités assurant la permanence paramédicale des soins 24h/24h et 7 jours/7 soit en travail posté ou travail de journée.

**Résidence administrative** : CPN Laxou

**PRESENTATION DU PÔLE**

- Une unité d'hospitalisation à temps partiel de journée : Séraphine à Saint Nicolas de Port
- Une unité d'hospitalisation à temps complet en soins libres d'une capacité de 16 lits : Unité de Psychologie Médicale (UPM) à Lunéville
- **Une unité d'hospitalisation à temps complet accueillant des patients admis en soins sans consentement d'une capacité de 14 lits : PHILIA à Laxou**
- Un dispositif d'accueil familial thérapeutique

**A Lunéville**

- Un Centre Médico-Psychologique (CMP)
- Une équipe mobile de crise et d'interventions : LUCI (Liaison, Urgences, Crises, Interventions)
- Une Unité de Promotion de la Santé Mentale et de Prévention (UPSMP)
- Un Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) : Les Arcades
- Une unité d'accueil et d'accompagnement dans le champ de la réhabilitation et la réinsertion : Intermède

**A la Maison Antigone à Saint Nicolas de Port**

- Un Centre Médico-Psychologique (CMP)
- Une Unité de Promotion de la Santé Mentale et de Prévention (UPSMP)
- Un Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP)
- Une unité d'accueil et d'accompagnement dans le champ de la réhabilitation et la réinsertion

**A la Passerelle à Neuves Maisons**

- Un Centre Médico-Psychologique (CMP)
- Un Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP)
- Une Unité de Promotion de la Santé Mentale et de Prévention (UPSMP)
- Une unité d'accueil et d'accompagnement dans le champ de la réhabilitation et la réinsertion

## PRESENTATION DE LA STRUCTURE

**PHILIA est une unité d'hospitalisation à temps complet accueillant des patients adultes admis en soins sans consentement, d'une capacité de 15 lits et la possibilité d'un accueil de jour. Elle est équipée, entre autres d'une chambre PSI (Protection et Soins Intensifs), d'un salon d'apaisement et d'un jardin clos sécurisé.**

### Catégories professionnelles :

- Médecins psychiatres dont un responsable médical de la structure et un interne
- Cadre de santé
- Infirmiers
- Aides- soignants
- Ergothérapeute
- Psychologue
- Assistante sociale
- Secrétaires médicales

## VALEURS ESSENTIELLES PARTAGEES PAR L'EQUIPE PLURIPROFESSIONNELLE

- Considérer le séjour hospitalier en soins sans consentement comme la seule réponse possible à un moment donné face à une situation de crise.
- Réduire ce séjour à sa durée la plus courte.
- Inscrire ce séjour dans un parcours de soins coordonné, le situer dans un environnement social et l'articuler avec l'ensemble des partenaires.
- Mettre en œuvre des soins de qualité portés par un projet de soins individualisé.
- Situer le patient sujet et acteur de ses soins au cœur des prises en charges.
- Rechercher autant que possible l'adhésion et la participation du patient aux choix thérapeutiques.
- Garantir une information claire et adaptée à l'état de santé du patient concernant les soins prodigués, ses droits et obligations ainsi que ses voies de recours.
- Préserver le respect et la dignité du patient.
- Limiter l'atteinte aux libertés individuelles à la stricte nécessité imposée par les soins, la sécurité et le cadre réglementaire des hospitalisations sans consentement.
- Associer la famille et les proches à la prise en charge du patient.
- Participer, dans son champ professionnel d'intervention, au plus haut niveau de sécurité, individuelle pour le patient, collective pour les autres patients ainsi que pour les professionnels.
- Mettre à disposition de tous un environnement de soins et de travail approprié, fonctionnel et convivial.
- Concevoir une approche du soin pluri professionnelle dans un respect mutuel.
- Garantir individuellement la cohérence et l'engagement de sa pratique dans un collectif soignant.

## MISSIONS

- Evaluer, dispenser et organiser les soins infirmiers sur prescriptions médicales et au titre du rôle propre.
- Se positionner en tant que référent dans la prise en charge des patients.
- Renseigner le dossier du patient et les indicateurs d'activités.
- Pratiquer les entretiens d'aide et de soutien auprès des patients mais aussi auprès des familles.
- Participer à la régulation des prises en charge avec les médecins lors du travail en binôme.
- S'impliquer et participer aux réunions de fonctionnement, aux synthèses et plus largement dans les groupes de travail du Pôle et au sein de l'institution.
- S'impliquer dans un dispositif de travail en réseau utilisé dans le service pour maintenir la cohérence des soins dans les prises en charge conjointes.
- Participer aux actions de prévention et de promotion de la santé mentale.
- Appliquer les différents protocoles en vigueur au CPN et s'inscrire dans une politique permanente d'assurance qualité (signalement des dysfonctionnements, s'inscrire dans un processus d'auto-évaluation de son activité professionnelle).
- S'inscrire dans les réflexions menées sur l'amélioration de la qualité et l'organisation des soins (participation à des groupes de travail et de réflexion).
- Collaborer aux tâches inhérentes à la vie du service (commande, réception de livraison, ...).
- Mener des activités de médiation auprès des patients hospitalisés.
- Participer à la formation et à l'encadrement des étudiants infirmiers et aides-soignants en stage dans l'unité.
- S'inscrire dans une démarche de réactualisation des connaissances et de formation continue.
- Participer aux accompagnements extérieurs (consultation, activités, transferts, liaisons...).

## COMPETENCES

- Agir dans son domaine de compétences au regard de la formation reçue tout en étant dans une dynamique d'apprentissage en ce qui concerne les connaissances de base en psychopathologie.
- Mobiliser les approches psycho dynamiques et outils spécifiques maîtrisés dans le cadre d'une prise en charge pluri professionnelle concertée.
- Posséder des qualités d'écoute, d'observation et de communication.
- Avoir le sens du travail en équipe, une capacité à transmettre et à rendre compte des besoins de la personne soignée.
- Faire preuve de tolérance et de respect.
- Faire preuve d'initiatives et avoir le sens des responsabilités.
- Faire preuve de rigueur dans son travail (respect des horaires, des procédures, du secret professionnel).
- Faire preuve de disponibilité et d'adaptabilité aux besoins de l'unité de soins.
- Adopter un comportement rassurant, sécurisant et apaisant.
- Savoir utiliser l'outil informatique.
- Se tenir informé de l'évolution des pratiques soignantes et de la politique en santé mentale.